

Agir et résister au XXI^e siècle : Quel enjeu démocratique pour les personnes handicapées ?

Une analyse ASPH de Najoua Batis
Décembre 2016



Association Socialiste de la Personne Handicapée
www.asph.be

Najoua Batis
Tél. 02/515 06 65
najoua.batis@solidaris.be

*Des actions,
des résistances,
des droits conquis,
des défis permanents,
des utopies d'avenir¹...*

Introduction

L'ASPH est reconnue par le décret « Éducation permanente » mais comme beaucoup d'associations reconnues, nous nous demandons comment agir pour et avec le public que nous défendons. Cette analyse se base sur la journée de réflexion organisée par la FESEFA² « Agir et résister au XXIe siècle : un enjeu démocratique ! »³. Le but étant de prendre un moment de distance, poser un regard sur les actions menées, réfléchir aux alliances avec le public d'une part mais avec le politique d'autre part, dans un contexte où celui-ci présente quelques méfiances à l'égard du secteur associatif. Somme toute, de procéder à un « ré-enchantement » du politique...pour « faire société ».

Quelle éducation permanente au 21^e siècle ? Qui est le peuple ? Quels défis ? Quels enjeux ? Quelles missions ? Nous nous baserons principalement sur l'intervention de Christian Maurel, sociologue français, pour répondre à ces questions et élargir sa réflexion vers notre public.

¹ Extrait vidéo présenté lors du colloque “Agir et résister au XXIème siècle : un enjeu démocratique!”

² Fédération des Employeurs des Secteurs de l'Éducation permanente et de la Formation des Adultes, pour plus d'infos voir <http://www.fesefa.be/>

³ <http://www.fesefa.be/event/journee-de-leducation-permanente-agir-et-resister-au-xxie-siecle-un-enjeu-democratique-0212-liege/>

La notion de peuple

Christian Maurel, auteur notamment de « Education populaire et puissance d'agir : les processus culturels de l'émancipation » a présenté les définitions de l'éducation permanente, tout en précisant qu'il y a « autant de concepts que de mouvements, d'associations ». Ce qui paraît commun c'est que cette éducation permanente vient DU peuple, PAR le peuple et POUR le peuple. Mais que recèle le mot « peuple » ?

Une première définition regroupe les personnes qui sont amenées à s'exprimer par le vote. Ce n'est pas anodin, étant donné qu'il a fallu attendre 1848 pour le suffrage universel où c'est la souveraineté du peuple qui prédomine, dans une logique démocratique...en théorie puisque malgré cela, les femmes étaient exclues de ce droit. Il faudra attendre 1948, pour arriver à un droit de vote effectif des femmes. L'âge également a évolué en passant de 21 ans à 18 ans. Nous pouvons rajouter à cela, la suppression de la minorité prolongée chez les personnes handicapées, qui leur permet de jouir de leur droit de vote à 18 ans, au même titre que tout citoyen.⁴

Le peuple serait le « public votant » mais cela reflète-t-il le peuple étant donné que tous et toutes ne votent pas : les personnes sans-papiers, les réfugiés, etc.

Une seconde définition associe le peuple aux « gens qui souffrent », autrement dit les travailleurs pauvres, les réfugiés ou encore la classe moyenne qui a peur de basculer dans la pauvreté. Mais il faut rajouter à cela les personnes handicapées qui sont souvent considérées comme un public qui « souffre » d'un handicap. (Comme si le fait d'être privé d'un sens ou

⁴ L'ASPH milite justement pour que ce vote pour tous soit effectif et que les personnes handicapées s'emparent de ce droit voir <http://www.levotepourtous.be/>

porteur d'une limitation physique ou intellectuelle était en soi une « souffrance »). Le peuple serait ici un « peuple souffrant ».

Une troisième définition présente le peuple au sens anthropologique c'est-à-dire au sens identitaire : chaque société a son propre parcours, sa propre identité.

Le peuple est ici vu comme un « groupe défini par son identité » mais avec la dérive possible du communautarisme et la séparation d'une population par rapport au reste du groupe. C'est ce qui s'observe dans les politiques mises en place avec les personnes handicapées (école spécifique, entreprise spécifique, loisirs spécifiques, ...) comme si l'identité « handicapée » prenait le dessus sur toute autre forme d'identification.

L'éducation permanente est sans doute au carrefour de ces trois définitions selon Christian Maurel.

Les défis de l'éducation permanente aujourd'hui

Le premier défi s'apparente aux bouleversements socio-économiques importants que subit notre société. Les femmes et les hommes doivent reprendre leur destin en main en entrant dans un processus de transformation sociale et politique. Cette reprise de destin ne peut se faire que par l'instruction, le savoir, la connaissance des enjeux dans lesquels nous nous trouvons. Comme le disait Fernand Pouletier, militant syndicaliste du 19^e siècle « ce qui manque à l'ouvrier c'est la science de son malheur ».⁵

Le second défi tient aux révolutions technologiques actuelles et futures qui bouleversent nos rapports humains, notre rapport à soi, notre rapport au travail. Ces révolutions viennent brouiller des contours autrefois clairs. De plus, ces technologies de la communication et de l'information posent des questions en

⁵ https://fr.wikipedia.org/wiki/Fernand_Pelloutier

termes de dominations et de contrôles des individus dans une démocratie déjà affaiblie.

Ceci dit, il faudrait pouvoir se réapproprier ces outils, construire de nouveaux rapports sociaux, les repolitiser ou autrement dit, les mettre en débat afin d'avoir les clés de décryptage et de compréhension de ces enjeux technologiques.

Nous ne pouvons nier l'impact de cette révolution technologique sur les personnes handicapées qui ont accès au monde, à l'information, qui peuvent bénéficier d'aides techniques pour communiquer ou se déplacer.

Un troisième défi de l'éducation permanente est l'incessant déploiement des inégalités à travers le monde. Christian Maurel cite le chiffre de deux milliards de personnes qui ne comptent pour « rien » dans le monde, ni comme consommateurs, ni comme producteurs de quoi que ce soit. Nous sommes en droit de nous demander combien de personnes handicapées se retrouvent dans ce lot ?

Enfin, le dernier défi est l'imaginaire social affaibli. Il existe un imaginaire social, des valeurs communes mais il faudrait pouvoir, au regard des changements et défis de la société, pouvoir créer un nouvel imaginaire social, de nouvelles valeurs.

La société semble être en panne d'une démocratie où les personnes participent réellement, où elles sont impliquées. Il est donc urgent de maintenir des espaces critiques, de mise en débat. Il y a là un réel enjeu démocratique pour tout citoyen.

L'EP³ : l'éducation populaire, permanente et politique

Comme nous l'avons évoqué dans d'autres analyses, l'éducation permanente « vient » de l'éducation populaire (toujours appelé ainsi en France). Christian Maurel va plus loin en renommant ce que nous appelons « éducation permanente » en Belgique et « éducation populaire » en France comme « l'éducation populaire, permanente et politique ».

Tout d'abord « Populaire » parce qu'il s'agit d'agir pour, par et avec le peuple. « Permanente » parce que d'une part, il s'agit d'un processus toute au long de la vie et d'autre part, cela se passe en tout lieu (ce qui rend l'éducation permanente difficile à saisir contrairement aux actions qui se passent dans des univers clos, bien définis). Et enfin « Politique » parce qu'elle participe à la formation de citoyen, à leur donner la capacité de gouverner et d'être gouverné, de rendre les gens autonomes.

Tout en oubliant pas les missions de l'éducation permanente. La CONSCIENTISATION est un enjeu majeur. Les associations ont un vrai rôle de faire prendre conscience au public de ce qui se joue, sous leur nez. L'EMANCIPATION qu'elle soit « grande » comme une révolution ou « petite » et quotidienne. C'est ce qui nous permet de sortir aussi modestement que possible de la place que la société nous assigne. Christian Maurel prend l'exemple d'une personne qui pour la première fois prend la parole en public ou même signe une pétition. Enfin, augmenter la PUISSANCE D'AGIR, la capacité à reprendre du pouvoir sur les choses notamment par l'action culturelle.

Christian Maurel présente l'action culturelle qui vise l'émancipation, comme la transformation du négatif en positif. Mais toute la difficulté réside dans le fait qu'on ne s'émancipe pas à partir d'un discours émancipatoire sur un public. Ce sont les personnes qui, individuellement ou collectivement, s'émancipent à partir de leur propre aliénation.

L'action culturelle est donc une pratique avant d'être un discours, et ne se limite pas aux œuvres valorisées par la société et placées sous le vocable « Culture ». Ces actions culturelles ont pour moteur les gens, les personnes, le peuple dans leur environnement. Elles permettent de comprendre le monde, de lui donner du sens : « Traiter le social par le social c'est subsister, traiter le social par le culturel c'est exister ».

Enfin...

Faire plus, avec moins de moyens. Répondre au cadre normatif. Subir des évaluations. Ce sont là des réalités du décret d'éducation permanente qui nous empêchent, parfois, de prendre le recul nécessaire pour conscientiser nos actions.

Comprendre les enjeux de l'éducation permanente est incontournable si nous-mêmes, mouvements sociaux, ne voulons pas jouer le jeu de la division, de l'individualisation, de l'accroissement des inégalités.

S'unir, débattre, mettre en partage, informer sont des pistes non négligeables pour « faire » de l'éducation permanente et représente un enjeu démocratique fort pour tous les citoyens, avec ou sans handicap. Nos actions ont et peuvent encore avoir du sens car, comme le souligne Christian Maurel : « Nous ne sommes pas à la fin de l'histoire ». Créons des alliances, pour écrire ou réécrire la suite.⁶

⁶ L'ASPH va se lancer en 2017 dans une série d'analyses « agir et résister au 21^e siècle » qui partent du terrain, avec des actions concrètes et une analyse de celles-ci comme moyen de résistance

Documents consultés

- Colloque du 2 décembre 2016 « Agir et Résister au XXIème siècle : un enjeu démocratique ! » :
<http://www.fesefa.be/event/journee-de-leducation-permanente-agir-et-resister-au-xxie-siecle-un-enjeu-democratique-0212-liege/>
- <http://www.fesefa.be/>
- https://fr.wikipedia.org/wiki/Fernand_Pelloutier

Association Socialiste de la Personne Handicapée

L'Association Socialiste de la Personne Handicapée agit concrètement pour faire valoir les droits des personnes handicapées.

- Écoute, conseil et orientation des personnes handicapées et de leur entourage.
- Interpellation des responsables politiques.
- Sensibilisation via des campagnes et des modules d'animations.
- Information à propos du handicap : magazine, site internet, newsletter et Facebook.
- Suivi de situations discriminantes subies par des personnes handicapées.
- Conseils aux professionnels pour la mise en conformité des bâtiments et événements publics.
- Accompagnement des communes pour une plus grande inclusion des personnes handicapées.

L'ASPH est présente en Wallonie et à Bruxelles. Les services qu'elle rend sont gratuits pour les affiliés à Solidaris. 10 euros/an pour les non-affiliés Solidaris.

Attention, cela ne dispense pas du paiement d'une cotisation en Régionale.

Secrétariat général :

Rue Saint-Jean, 32-38 - 1000 Bruxelles

Tél. 02/515 02 65

Contact Center : 02/515 19 19

E-mail : asph@solidaris.be

www.asph.be - www.facebook.com/ASPHasbl



Editrice responsable : Florence Lebailly – Secrétaire générale
ASPH – Rue Saint-Jean 32-38 – 1000 Bruxelles